



Le stade Claude Bozee



Bulletin Municipal n°68

Giberville

Juin 2010

Devenez
propriétaires
au cœur de
GIBERVILLE

LE LOSCANNE



Résidences principales
ou
Investissement locatif
loi Scellier

Un habitat de qualité pour tous, en fonction des projets et ressources de chacun

édifidès
Développeur Immobilier
12, Place de la République - 14050 Caen Cedex 4

Commercialisation
02 31 27 89 89
www.edifides.fr

* voir conditions en agence

Conception & réalisation : **DAUBIGNY** Immobilier - 02 31 23 40 70

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Pour la dixième année consécutive, nous avons réussi à maîtriser la fiscalité locale. Nous avons fait preuve de beaucoup de rigueur, de prudence mais aussi de confiance et d'audace pour équilibrer un budget 2010 ambitieux dans un contexte de crise économique et sociale qui frappe durement notre territoire, ce d'autant que l'asphyxie programmée des collectivités locales par le Gouvernement va s'amplifier avec la suppression de la taxe professionnelle.



Ce budget nous permet de respecter notre engagement, d'améliorer concrètement votre quotidien et de poursuivre le développement harmonieux de Giberville.

A un moment où je sais que nombre d'entre vous ont des fins de mois difficiles, nous avons décidé d'amplifier nos mesures de solidarité. Aussi, les tarifs de la résidence des personnes âgées ainsi que les tarifs de la restauration scolaire pour 2009-2010 ne seront pas augmentés. L'accès à Internet au secteur jeunesse sera rendu gratuit. La prise en charge des fournitures scolaires pour l'école maternelle et élémentaire sera maintenue.

Par ailleurs, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en lien étroit avec le secours Gibervillais apporte des aides concrètes et des activités aux personnes en grande difficulté. Nous poursuivons aussi notre soutien financier aux nombreuses associations de notre commune qui sont des acteurs essentiels de la cohésion sociale, du bien vivre ensemble.

La mise en oeuvre des projets pour lesquels nous avons été élus se poursuit :

- Le terrain de football Claude Bozec est maintenant opérationnel. Il marque la volonté de construire au plateau de Giberville de nouveaux équipements publics.
- La halle multi-activités qui pourra accueillir un nouveau marché de qualité le samedi matin et des animations culturelles gratuites, est en construction. Elle sera livrée en septembre.
- Le Relais d'Assistance Maternelle (RAM) est ouvert depuis mars dernier. Il est à la disposition des aides maternelles et des parents.

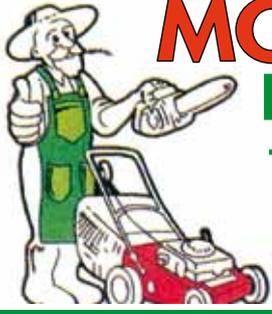
Avec l'équipe municipale qui m'entoure, je souhaite rendre un hommage particulier à l'ensemble du personnel des services municipaux qui a fait face avec courage et professionnalisme aux conséquences de l'incendie accidentel qui a détruit nos ateliers.

Vous savez également pouvoir compter sur mon engagement auprès de vous, pour que nous puissions poursuivre notre action avec efficacité, et je vous invite à participer aux différentes mobilisations pour préserver les acquis sociaux dont la retraite à 60 ans à taux plein, pour obtenir une juste répartition des richesses alors que beaucoup d'entre vous souffrent au travail et que d'autres connaissent le drame du chômage.

Cordialement,
Gérard LENEVEU
Votre Maire

Sommaire

Edito	1
Les ateliers municipaux	2
Infos	3
Budget 2010	4
Logement	6
Social	7
Education	8
Restauration	9
Urbanisme - Travaux	10
Sécurité routière	11
Sport	12
Histoire d'une rue	14
Culture	15
Jeunesse	18
AGLAE	19
Vie Associative	20
Infos pratiques	23
Etat civil	24



MONROCQ

Motoculture

→ Vente → Réparation
→ Location → Conseil
de matériels
d'espaces verts
de remorques

www.monrocq.com

Carpiquet 02 31 25 25 66	Mondeville 02 31 84 24 42	Bayeux 02 31 92 05 19	Honfleur 02 31 89 11 52
------------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------

Levillain S.A.S.



**PLOMBERIE - GENIE CLIMATIQUE
VENTILATION - CLIMATISATION - ELECTRICITE**

9, rue des Monts Panneaux 14650 CARPIQUET
Tel : 02.31.75.20.75 - Fax : 02.31.26.03.07
levillain@levillain.fr

Les ateliers municipaux détruits



Dans la nuit du mercredi 27 janvier au jeudi 28 janvier, un très grave incendie - d'origine accidentelle - a détruit les ateliers municipaux ainsi que la quasi totalité du matériel et des véhicules de la commune.

Dès les premières heures qui ont suivi ce sinistre, des dispositions ont été prises par la municipalité, afin d'en limiter les conséquences. Au delà de la déclaration aux assurances et des démarches auprès des experts, il convenait en effet d'assurer au plus vite le ramassage scolaire (un bus nous a été prêté - puis vendu - par le conseil général), d'accueillir les personnels du service technique et des espaces verts (des préfabriqués ont donc été loués et installés dans la cour), de racheter très vite de petits matériels pour permettre aux services de reprendre petit à petit une activité normale.

Concernant le bâtiment, il sera reconstruit à l'identique, l'assurance prend en charge cette reconstruction, mais cela demandera au minimum un an...

De nombreuses municipalités, certaines entreprises voire des particuliers se sont très vite manifestés pour nous apporter leur soutien, nous prêter gracieusement des véhicules ou matériels ou même tout simplement nous transmettre des messages de sympathie. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos remerciements.

L'ensemble du personnel et des conseillers municipaux se sont donc mobilisés ; ils ont mis - et mettent encore aujourd'hui - tout en œuvre pour limiter les conséquences de cet incendie.



Enfin, il convient de rendre hommage aux personnels des services techniques plus directement concernés car, bien qu'ils aient perdu temporairement leur outil de travail, ils poursuivent dans des conditions difficiles leurs missions au service de notre commune et de sa population.

Il est de bon de le savoir !!!!!

La Ville de GIBERVILLE adhère à un service public de fourrière automobile, y compris caravanes et deux roues, qui a pour objet de lutter contre le stationnement anarchique, abusif, gênant ou dangereux et contre les entraves à la circulation. La fourrière intervient donc dans le cadre d'infractions pénales aux règles de stationnement et de circulation, suivant les conditions prévues par le Code de la Route.



Les tarifs maxima appliqués aux usagers sont fixés par arrêté ministériel du 2 avril 2010.

Exemple voiture particulière :

• Opération préalable (commencement d'exécution).....	15,20 €
• Enlèvement.....	110,00 €
• Garde journalière (par jour).....	4,60 €
• Expertise.....	61,00 €.

Ces opérations seront effectuées par l'entreprise GDO délégataire retenue. La restitution des véhicules se fera aux heures ouvrables, au dépôt de l'entreprise, à l'adresse suivante :

Garage de l'Ouest, ZA

le vieux clos - 14940 SANNERVILLE

de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi.

Chiens dangereux : la nouvelle loi est entrée en application.

Depuis le 1^{er} janvier, la loi imposant de nouvelles mesures aux propriétaires de chiens de 1^{ère} et de 2^e catégorie est applicable. En plus des habituelles pièces administratives pour la déclaration en mairie, les propriétaires et détenteurs de ces animaux potentiellement dangereux ont l'obligation de :

- Faire passer une évaluation comportementale à l'animal, (à la charge du propriétaire) auprès d'un vétérinaire choisi sur une liste départementale. La liste est disponible auprès de la police municipale ou de la direction départementale des services vétérinaires.
- Détenir une attestation d'aptitude délivrée à l'issue d'une formation portant sur l'éducation, les comportements canins et la prévention des accidents. Cette formation obligatoire se fera auprès d'un éducateur canin habilité. La liste est disponible auprès de la police municipale ou de la direction départementale des services vétérinaires.
- Posséder l'identification de l'animal (puce ou tatouage électronique).
- S'assurer que le chien possède une vaccination antirabique en cours de validité.
- Stériliser les chiens mâles et femelles appartenant à la 1^{ère} catégorie.
- Posséder une assurance responsabilité civile spécifique aux chiens dits dangereux.

Ces éléments sont nécessaires à la délivrance par le maire via la police municipale, d'un permis de détention. Les mineurs et les personnes ayant un casier judiciaire ne sont pas autorisés à détenir ces chiens. Toute pièce administrative (assurance, vaccination, évaluation comportementale) dont la date de validité a expiré entraîne l'annulation du permis de détention.

Concernant l'attestation d'aptitude et le délai d'attente, les propriétaires devront indiquer à la police municipale la date de leur rendez-vous et ne seront pas sanctionnés dans l'immédiat. En revanche, si le propriétaire n'a entrepris aucune démarche, il fera l'objet d'une mise en demeure lui donnant un mois pour se mettre en règle. Passé ce délai, si aucune démarche n'est entreprise, le propriétaire sera puni de la peine prévue.

Pour la délivrance du permis de détention s'adresser au service de Police Municipale.

▼ Rappel : tout manquement à ces obligations sera dorénavant sanctionné d'une amende de 4^e classe pouvant aller jusqu'à 3750 € et jusqu'à 3 mois d'emprisonnement, ainsi que la confiscation voire l'euthanasie de l'animal.

L'accès des chiens de la première catégorie aux transports en commun, aux lieux publics (à l'exception de la voie publique) et aux locaux ouverts au public est interdit. Leur stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs est également interdit. Sur la voie publique, dans les parties communes des immeubles collectifs, les chiens de la première et de la deuxième catégorie doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure. Il en est de même pour les chiens de la deuxième catégorie dans les lieux publics, les locaux ouverts au public et les transports en commun.



Budget 2010

Celui-ci a été adopté à l'unanimité en Conseil Municipal du 29 mars. Il s'élève à 7 997 651 € et se répartit comme suit :

- en Fonctionnement : 6 049 984 €
- et en Investissement : 1 068 697 €

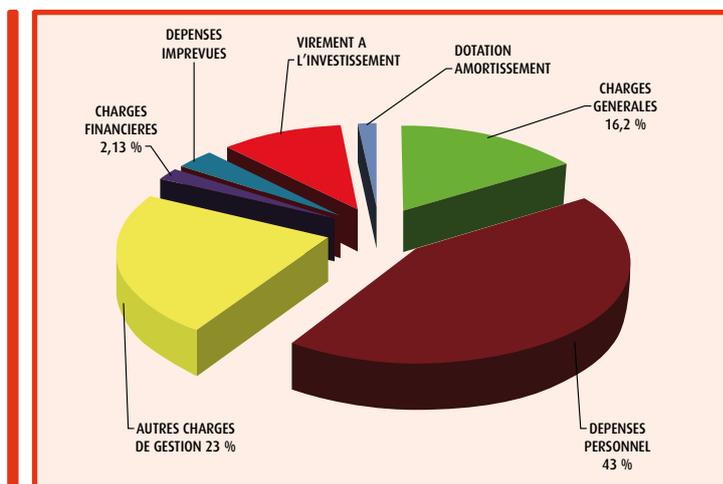
Mais à quoi serviront ces sommes et comment sont-elles financées ?

La section de fonctionnement :

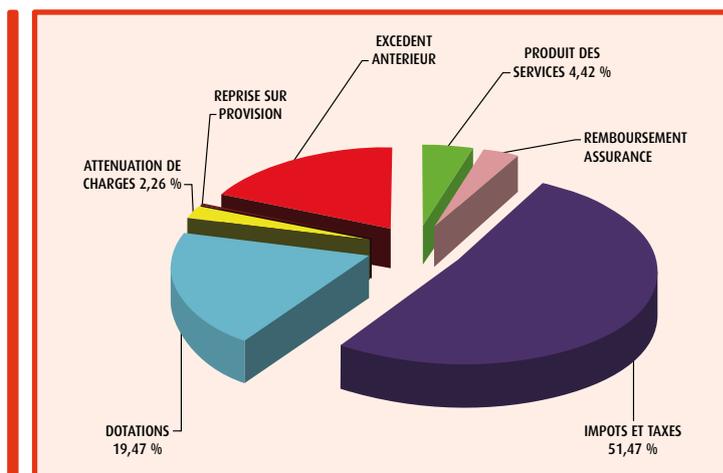
Parmi les dépenses de fonctionnement, figurent les subventions aux associations : celles-ci s'élèvent à 126 830 €.

C.O.S. (fonctionnement)	3 000 €
Ass. LOCATAIRES du PLATEAU	220 €
VIVRE ENSEMBLE AU PLATEAU	600 €
F.N.A.C.A.	430 €
F.C.P.E. primaire - maternelle	700 €
BATTERIE FANFARE	2 835 €
COMITE DES FETES	7 800 €
COMITE DES FETES (exceptionnel)	1 000 €
JARDINS FAMILIAUX	820 €
INTERNATIONAL TRANSCEIVER	180 €
LES ENFANTS DU MALI	550 €
ECOLES MATERNELLES	3 570 €
ECOLES PRIMAIRES	5 460 €
F.C.P.E. Les Tilleuls	250 €
COMITE JUMELAGE MURLO	2 280 €
SECTION GYM VOLONTAIRE	1 500 €
TENNIS DE TABLE	1 340 €
GYM JEUNESSE GIBERVILLAIS	1 080 €
TAEKWONDO HAPKIDO	1 030 €
TAEKWONDO HAPKIDO (exceptionnel)	400 €
SECTION HALTEROPHILIE	6 000 €
A.S.G. LES MONTES EN L'AIR	2 250 €
A.S.G. JUDO	2 800 €
A.S.G. BASKET BALL	11 330 €
A.S.G. HAND BALL	11 800 €
A.S.G. TENNIS	1 200 €
A.S.G. FOOTBALL	12 750 €
FULL CONTACT	1 400 €
HANDIBLEU	500 €
A.G.L.A.E.	36 000 €
SECOURS GIBERVILLAIS	1 570 €
RENCONTRE	600 €
CLUB DE L'AMITIE	1 960 €
DETENTE ET BIEN ETRE	875 €
MAJORETTES	750 €

En dépenses :



En recettes :



Les recettes de fonctionnement comprennent les impôts locaux. Les taux de ceux-ci ont été reconduits à l'identique et conduisent à un produit de fiscalité à hauteur de 1 677 739 €.

TAXE	BASE	TAUX	PRODUIT
Taxe Habitation	3 514 000	13,93%	489 500 €
Taxe Foncier Bâti	3 239 000	36,07%	1 168 307 €
Taxe Foncier Non Bâti	32 300	61,71%	19 932 €

Ces taux sont identiques depuis 1999 pour la Taxe d'Habitation et le Foncier non Bâti et depuis 2002 pour le Foncier Bâti. L'augmentation des taxes locales -part communale - à régler par le contribuable, est due, en dehors de toute modification particulière de l'habitation ou du bien, à la revalorisation des bases décidée par le gouvernement. Bien sûr, sur la feuille d'impôt, s'ajoutent à cette part communale d'autres « colonnes » à savoir celles de la Communauté d'agglomération Caen la Mer (structure intercommunale), du Département et de la Région, ou d'autres collectivités qui définissent leur propre politique fiscale.

Le mot du Maire :

Ce budget a été construit avec rigueur, prudence, sérénité et confiance ;

- *Les incertitudes sur l'impact des différentes réformes de l'Etat sur les futurs budgets (Taxe professionnelle) et l'incendie des ateliers municipaux nous incitent à la plus grande rigueur et prudence ;*
- *Sérénité et confiance, car malgré ce contexte, la situation saine des finances communales permet de poursuivre un niveau d'investissement important et de répondre aux besoins de la population.*

La section d'investissement :

En dépenses :

Les élus ont, bien sûr, reconduit les deux opérations en cours – le stade Claude Bozec et la halle au cœur de bourg – et inscrit la réalisation de divers travaux tels que la réfection de l'étanchéité de la toiture du groupe scolaire Louis Aragon.

Ils ont également affecté des crédits pour diverses acquisitions de matériel et véhicules suite au sinistre de début d'année afin de permettre aux services techniques de retrouver des conditions normales de fonctionnement.

Une enveloppe a également pu être réservée pour la future réhabilitation du presbytère et l'aménagement de ses abords.

Détail des dépenses d'investissement inscrites au budget 2010 :

OBJET	RESTES A REALISER	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
Plan local d'urbanisme	17 650		17 650 €
Terrains Marais Grondin et voies vertes	3 000	20 000	23 000 €
Plantations	500	6 000	6 500 €
Informatique bibliothèque / services admin.	4 010	10 000	14 010 €
Informatique écoles (dont salle Pasteur)	900	11 500	12 400 €
Panneau lumineux		18 000	18 000 €
Terrain de football	682 970		682 970 €
Cœur de bourg	304 000	32 000	336 000 €
Étanchéité école		73 000	73 000 €
Plan de circulation, accessibilité et voirie		63 000	63 000 €
Aménagement piste cyclable		30 000	30 000 €
Chaudières / Saleuse / Défibrillateurs	4 600	11 500	16 100 €
Divers équipements pour les services		93 590	93 590 €
Diverses acquisitions et travaux suite au sinistre		100 000	100 000 €
Réhabilitation presbytère et abords		185 000	185 000 €
Remboursements d'emprunts			260 000 €
Provision (pour recette incertaine)			16 357 €
TOTAL			1 947 577 €

En recettes:

NATURE	CREDITS
Fond de compensation T.V.A.	80 000 €
Taxe locale d'équipement	55 290 €
Excédent reporté	1 068 697 €
Virement de la section Fonctionnement	643 590 €
Amortissements	100 000 €
TOTAL	1 947 577 €

Les ratios du budget 2010

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales relatives à la publicité des budgets et comptes dans les communes de plus de 3 500 habitants, il est donné communication des informations suivantes :

- 1) Dépenses de fonctionnement par habitant : 1 106 €
- 2) Produits des impôts directs par habitant : 350 €
- 3) Recettes réelles de fonctionnement par habitant : 1 024 €
- 4) Dépenses d'équipement par habitant : 137 €
- 5) Encours de la dette par habitant : 782 €
- 6) Dotation Globale de Fonctionnement par habitant : 207 €
- 7) Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement : 49 %



SARL Godefroy Bruno
Plomberie Chauffage
Dépannage Installation Rénovation

12, rue Paul Eluard - 14730 Giberville
Tél. 02 31 72 45 98 - Port. 06 83 91 40 33
Mail : godefroy.bruno@wanadoo.fr

Boulangerie - Pâtisserie - Confiserie

« LA TENTATION »

16, rue Pasteur - 14730 Giberville
Tél. 02 31 78 03 38

COLLECTE - TRAITEMENT - TRI - RECYCLAGE
Déchets Industriels banals et dangereux

VEOLIA PROPRETÉ

N°Vert 0 800 30 40 13

VEOLIA PROPRETÉ
ZI du Martray - 14730 GIBERVILLE
Tél 02.31.35.17.17 - Fax 02.31.72.43.00



Fonctionnement du système d'attribution

Bon nombre de personnes à la recherche d'un logement m'interpelle quant à la manière dont se déroulent les attributions.

Les logements sont attribués :

- Par la commune dont le quota est d'environ 20% du nombre de logements.
- Par la préfecture.
- Par les organismes qui gèrent le 1% patronal (GIC, COCIL...).
- Par les bailleurs eux-mêmes.

Etat de la demande

A ce jour, 116 attributions pour le quota de la commune sont en attente soit : 30 F2 - 46 F3 - 32 F4 - 8F5

Devant la très faible rotation des locataires dans les logements, les délais d'attente sont de plusieurs années.

Attribution de logement depuis le début de l'année

Quartier du Cavalier :

Les 21 logements construits par le Foyer Normand sont en phase de finition. Les 10 premiers ont été livrés au début de l'année et les 11 autres le seront à la fin du deuxième semestre.



L'immeuble Nelson Mandela (par Calvados Habitat)

Zoom sur les réhabilitations

Il est courant d'évoquer les nouvelles constructions en cours ou à venir. Mais il ne faut pas oublier les travaux de réhabilitation qui eux aussi sont importants. Touchant au chauffage, à l'isolation, à la peinture, à la sécurité des logements ainsi qu'à leur accès...

D'autres réhabilitations sont à venir concernant notamment l'immeuble de la Fraternité.



Rue de l'égalité (par le Foyer Normand)



Résidence des personnes âgées (par le Foyer Normand)

maison
de l'habitat

Pour tout savoir sur l'habitat
à Caen et dans l'agglomération

Né de la volonté commune de la Ville de Caen et de la Communauté d'Agglomération de Caen la mer, ce nouveau service au public destiné aux 220 000 habitants de Caen la mer constitue, depuis le printemps 2010, un nouvel outil dans notre panoplie d'actions en faveur du logement.

Un nouvel outil en faveur du logement... « Vous êtes déjà locataire... Vous souhaitez acquérir un logement...

Vous êtes propriétaire de votre logement et/ou vous souhaitez le mettre en location...

Vous pourrez aussi être informé sur les différentes aides à l'adaptation et à l'amélioration de l'habitat ».

La Maison de l'habitat vous accueille

Du lundi au jeudi > de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h / Le vendredi > de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h

37, rue Jean Romain - 14000 Caen Tél : 02 31 38 31 38- Fax : 02 31 38 31 39 - info@maisonhabitat.caen.fr

L'OUVERTURE DU RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S



Le Relais Assistant Maternel (RAM) de Giberville a été inauguré le vendredi 9 avril dernier, en présence de Mme Mialon-Burgat Présidente du SIVOM, Mr Gérard Leneveu Maire de Giberville, Mme Czeczko Présidente de la CAF, M. Burger Directeur adjoint de la CAF, M. Vannier chargé de mission enfance et jeunesse à la CAF, d'assistantes maternelles, de parents et d'enfants. Après la découpe du ruban les invités ont pu découvrir les nouveaux locaux.

Le RAM est à la fois un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'animations au service des parents, des assistantes maternelles et des enfants. Animé par Jessica Kumbassar professionnelle de la petite enfance, ce nouveau service de proximité constitue ainsi un trait d'union entre les parents et les professionnels.



Les parents trouvent au RAM divers renseignements :

- informations sur les modes de garde,
- liste des assistantes maternelles agréées,
- aide pour l'élaboration d'un contrat de travail, etc.

Il met en relation les familles intéressées pour une garde partagée à domicile, et informe les parents et les assistantes maternelles sur leurs droits et leurs obligations.



Les ateliers d'éveil ouverts depuis le 9 mars dernier, ont lieu le mardi et jeudi matin, diverses activités sont proposées : peinture, pâte à sel, bricolage de fête des mères, comptines... La participation se fait sur inscription, un roulement est effectué pour permettre un accès à tous. Un planning des activités pour les mois à venir est disponible au RAM. Lors d'une soirée d'information, certaines assistantes maternelles ont réfléchi à un nom pour le RAM, plusieurs idées ont émergé, un affichage pour vote a lieu dans la salle d'activité. N'hésitez à nous faire partager vos idées.

Permanence bureau : Contact Jessica Kumbassar - Tél. : 02 31 72 07 28
Lundi : 9h15-12h15 et de 13h-16 / Mardi : 15h-18h (locaux du CCAS)

Ateliers d'éveil :

Mardi : 9h30-11h30 / Jeudi: 9h30-11h30

RESIDENCE GUY TRAVERT

Le foyer logement pour Personnes Agées de Giberville peut accueillir dans ses 53 appartements (type f1bis), les retraités de la commune et ceux venant de l'extérieur. Des services adaptés sont prévus pour les locataires : aides ménagères, animation et restauration. Le restaurant de la Résidence est ouvert aux Résidents, aux retraités de la commune et à leurs invités ; pour la somme modique de 5.25 euros, une cuisine traditionnelle et de qualité leur est proposée.



La Résidence dispose en ce moment de logements vacants; pour un renseignement, une inscription, n'hésitez pas à contacter :

- M. Laignel (directeur) au 02 31 72 32 03
- le CCAS de Giberville au 02 31 72 07 93

RENTREE 2010 : peut mieux faire !



En ce qui concerne la rentrée 2010, et pour utiliser un vocabulaire scolaire, on peut dire que les efforts ne sont pas partagés.

La commune de Giberville, malgré les dommages dus à l'incendie, n'a pas diminué le budget des écoles. Les travaux prévus seront tous réalisés : notamment l'installation d'une nouvelle salle informatique et salle des

maîtres à l'école de la rue Pasteur, (pour une somme de 11 000 €).

Les fournitures scolaires sont toujours gratuites pour les familles, sans compter les manuels scolaires, les photocopies, et autres matériels.

Hélas nos partenaires ne font pas les mêmes efforts :

L'Inspecteur d'Académie nous annonce la fermeture plus que probable de la huitième classe de l'école maternelle : les chiffres sont là (moins de 25 élèves en moyenne après fermeture) et les moyens donnés par l'état ne permettent pas de maintenir la classe. Pour autant nous serons vigilants et si comme nous le pensons les effectifs augmentent nous ne manquerons pas de nous mobiliser pour donner aux enfants et aux enseignants des conditions de travail décentes.

Le Conseil Général du Calvados vient de nous annoncer que les crédits qu'il consacrait aux sorties d'élèves en classe de mer, classes vertes etc, ne sont pas renouvelés. Cela mettra en cause les sorties déjà prévues : la commune de Giberville attribue une somme de 21 euros par élève pour les sorties scolaires, l'Association des Parents d'Elèves est également très active et aide les familles. Mais il y a des limites que nous ne pouvons pas franchir.

Ces quelques faits illustrent une fois de plus le désengagement de l'Etat et les communes ne peuvent pas, avec des ressources en diminution, s'y substituer.

Je souhaite à tous les enfants de nos écoles, à tous les enseignants, une bonne fin d'année scolaire, de bonnes vacances et une bonne rentrée 2010 : nous serons toujours à leurs côtés pour leur permettre de travailler dans les meilleures conditions possibles.

Rosa GOUESLARD,
adjoint au MAIRE, chargée de l'EDUCATION

Au collège Emile Zola, petit cours sur « l'équilibre alimentaire »

Suite à une information délivrée au premier trimestre sur l'équilibre alimentaire, les classes de sixième ont participé à un concours pour mettre en pratique leurs récentes compétences. Chaque classe de sixième a en effet conçu un repas équilibré.

Les deux meilleurs menus ont été réalisés à la Cantine en janvier. Madame Bidault, principale du collège, a récompensé les deux classes gagnantes (6^{ème} B et 6^{ème} F) à l'issue d'un goûter le mardi 19 janvier 2010.

Merci à tous ceux et celles qui ont rendu possible cette initiative.



Concours L'ABECEDAIRE du roi Arthur

Les enfants de la classe de CP-CE2 de Mme Barbara POUILLAIN avec la collaboration de Mme Fabienne LACHEVRE-FRONGIA ont participé à un concours organisé par le SNUipp, la Bibliothèque Nationale de France, la ligue de l'Enseignement, le Réseau Français des Villes Educatrices, la Ville de Lyon, et le Café pédagogique ayant pour thème la réalisation d'un abécédaire du Roi Arthur.

Sur une participation de 400 classes au niveau national, les enfants se sont classés à la sixième place.

BRAVO ! La récompense : un appareil photo numérique.



DEFI-MATHS à Giberville



Les élèves de CE1 de Melle Kail et les élèves de Mme Marette de Démouville se sont rencontrés pour un défi-maths le 2 avril.

En amont, les élèves des deux classes s'étaient entraînés pour cette

rencontre avec Mme Annie Bonnaire (conseillère pédagogique).

Les élèves ont participé activement. Ils ont travaillé par groupe sur les problèmes de logique, de numération.... Une très bonne journée pour tous !

Vendredi 30 avril Buffet Normand



Ce superbe buffet préparé par les élèves de CP/CE et CP/CE2 a régalé les parents. Il a clôturé toutes les activités menées depuis les classes de découverte : à la mer pour les CP, à la ferme pour les CE1 et CP/CE2

7 mai 2010 cross de l'école primaire de Giberville

En présence de M. LENEVEU, maire de Giberville, Mme ROUF et de M. ISABEL, élus de la Commune et de représentants des parents d'élèves.

Ont participé les élèves des classes de CE2, CM1, CM2.

Cette compétition s'est déroulée sur le parcours de la Gronde en six épreuves.

M. le Maire, les élus, Mme Gabriel, représentante des parents d'élèves, ont remis médailles et diplômes aux vainqueurs des courses.

Tous furent ravis de cette belle journée !



RESTAURANT SCOLAIRE LOUIS ARAGON

■ Inscriptions

L'inscription au Restaurant Scolaire est obligatoire pour tous les enfants qui souhaitent fréquenter le restaurant scolaire ainsi que pour ceux qui le fréquentent déjà.

Pour les nouveaux élèves : les inscriptions doivent être effectuées au Bureau de l'Economat à partir du 1^{er} juin et seront prises jusqu'à la fin du mois d'Août.

Pour les enfants qui fréquentent déjà le restaurant scolaire : le renouvellement des inscriptions doit impérativement être effectué au mois de juin. A cet effet, un formulaire de réinscription sera transmis début juin à chaque famille en même temps que la facture de cantine du mois de mai.

Vous devrez vous munir **obligatoirement** de votre carte CAF ainsi que d'un justificatif de domicile. Aucune inscription ne sera prise le jour même de la rentrée scolaire.

Tout changement de situation en cours d'année (changement d'adresse, de numéro de téléphone ...) doit être signalé à l'Economat le plus rapidement possible.

■ Tarifs (applicables à compter du 1^{er} janvier 2010)

TARIFS	PRIMAIRE	MATERNELLE
L. Aragon GIBERVILLAIS	2,95 €	2,65 €
L. Aragon HORS COMMUNE	3,30 €	3,00 €

Compte tenu de la situation économique difficile le Conseil Municipal a pris la décision de ne pas augmenter les tarifs de la restauration scolaire pour l'année 2009/2010

N'oubliez pas !

Vous pouvez consulter le menu du mois du restaurant scolaire sur le site de la Mairie de Giberville à l'adresse : www.giberville.fr

RESTAURANT SCOLAIRE DES TILLEULS

Pour les enfants inscrits à l'école des Tilleuls et qui fréquentent déjà ou souhaitent fréquenter le restaurant scolaire des Tilleuls, une inscription préalable devra être effectuée auprès du bureau de l'économat du restaurant scolaire Louis Aragon.

Vous devrez vous munir **obligatoirement** de votre carte CAF ainsi que d'un justificatif de domicile.

■ Tarifs

TARIFS	PRIMAIRE	MATERNELLE
Les Tilleuls	2,75 €	2,55 €



Les repas à thèmes en 2010...

- Repas Carnaval autour du « cinéma » le 19 mars
- Repas Italien le 18 mai
- et le 2 juillet 2010, notre Pique-Nique de fin d'année

RESTAURANT DE LA RESIDENCE DES PERSONNES AGEES G. TRAVERT

■ Un service de qualité destiné aux résidents...

Le restaurant de la résidence accueille chaque midi, du lundi au vendredi, entre 40 et 50 personnes qui viennent apprécier une cuisine de qualité dans une ambiance intime et conviviale.

Pour un prix très raisonnable de 5,25 €, le menu comprend une entrée, une viande ou un poisson, un plat d'accompagnement (légumes ou féculent), une salade (1 à 2 fois par semaine), un fromage, un dessert et le café.

■ ...et aux retraités de la commune !

Vous ne le saviez peut-être pas mais le restaurant est également ouvert aux retraités de la commune. Il vous suffit seulement de réserver à l'avance.

Vous pouvez ainsi, si vous le désirez, prendre votre repas dans un cadre agréable, retrouver des amis, rencontrer de nouvelles personnes ou y recevoir des invités.

N'hésitez pas à vous inscrire !

■ Une cuisine traditionnelle et des repas à thèmes chaque mois

Le Chef de cuisine et son aide de cuisine préparent les repas sur place, le jour même de leur consommation, dans un souci de qualité nutritionnelle, d'équilibre alimentaire et de respect des règles d'hygiène très strictes. Chaque mois, nous essayons de vous proposer des repas à thèmes différents.

Les derniers repas à thèmes :

- le 26 janvier, repas Toulousain
- le 25 février, repas Savoyard
- le 19 mars, repas Carnaval autour du « Cinéma »
- le 18 mai, repas Italien

■ Informations pratiques

Pour connaître les menus du mois, vous pouvez les consulter :

- en Mairie
- à la Résidence des Personnes Agées
- sur internet : www.giberville.fr

Pour tous renseignements et inscriptions :

Olivier LAIGNEL, Directeur de la résidence, au 02.31.72.32.03

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) - Enquête publique

Le conseil municipal de GIBERVILLE a arrêté le projet de P.L.U. de la commune le 25 janvier 2010. Les Gibervillais sont donc invités à le consulter et émettre des observations à l'occasion d'une enquête publique qui se déroulera à la mairie de GIBERVILLE du 9 juin au 9 juillet 2010 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture. Un commissaire-enquêteur, nommé par le tribunal administratif, tiendra des permanences en mairie aux jours et dates suivantes :

- le mercredi 9 juin 2010 de 9h à 12h,
- le jeudi 17 juin 2010 de 9h à 12h,
- le jeudi 24 juin 2010 de 14h30 à 17h30,
- le jeudi 1^{er} juillet 2010 de 9h à 12h,
- le vendredi 9 juillet 2010 de 14h30 à 17h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Conjointement à l'enquête publique relative au P.L.U., une autre concertation est menée concernant la révision du tableau de classement unique des voies communales. Celle-ci permettra d'intégrer des voies au domaine public et d'actualiser le linéaire communal d'une longueur totale de 24 019 mètres.

Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (P.A.V.E.)

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a créé l'obligation pour toutes les collectivités d'établir un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics. Il fixe notamment les dispositions susceptibles de rendre accessibles aux personnes handicapées les principales voies et espaces publics communaux à l'échéance de 2015.

Une commission accessibilité a été créée afin d'établir un diagnostic et proposer des améliorations pour le cheminement des personnes touchées par les handicaps, non seulement moteurs, mais aussi sensoriels (visuels et auditifs), cognitifs et psychiques. Le P.A.V.E. de GIBERVILLE, adopté le 25 janvier 2010 par le conseil municipal, prévoit une programmation pluriannuelle des aménagements jusqu'à l'horizon 2015. Les travaux débuteront en 2010 par le déplacement ou l'enlèvement des obstacles au cheminement piétonnier sur les trottoirs et la réalisation de passages piétons sécurisés pour les personnes souffrant d'handicaps moteurs et visuels. Les bordures des passages piétons seront abaissées (bateaux) et équipées de bandes podotactiles pour les personnes malvoyantes.



TRAVAUX

Halle

- 1 Le chantier de la halle polyvalente a démarré le lundi 3 mai 2010.

Réalisations par nos services techniques

- 2 Aménagement des locaux du R.A.M. dans le cadre de la compétence de notre S.I.V.O.M. des Trois Vallées
- 3 Local technique pour AGLAE



« Partageons la rue »

Les différentes manifestations qui se sont déroulées sur cette semaine ont pu sensibiliser, toutes générations confondues, 500 personnes sur les actions de prévention. Pour une première initiative, le résultat positif engage à renouveler l'expérience peut être sous une autre forme.

Un grand merci à tous les participants et intervenants qui nous ont accompagnés : la Préfecture du Calvados, la Police Nationale, la MACIF, la MAE, l'auto-école ERIK, ACCRO VELO, les Ecoles de Cyclisme du Calvados et l'atelier ECO Environnement de Caen la mer.

Actions du mardi et vendredi : école Aragon et Pasteur

7 classes de CM1-CM2 ont pu bénéficier de cours théoriques et pratiques, dispensés par la Police Municipale de GIBERVILLE. Un bon entraînement pour les écoliers à pérenniser en collaboration avec le corps enseignant.



Action du mercredi : Ballade à vélo



Avec la participation de :

- Antonio THOMAS, champion du Portugal
- Raymond MARTIN, meilleur grimpeur du Tour de France
- Gérard LENEVEU, Maire de GIBERVILLE
- Vincent BARTEAU, maillot jaune du Tour de France
- Jean-Jacques BARTEAU,

chef de service, Police Municipale de GIBERVILLE

La ballade à vélo du mercredi a remporté un franc succès avec une centaine de participants qui sont partis découvrir notre commune sur 10 kilomètres, tous équipés de casques vélo et de gilets jaunes ! Un vrai plaisir qui en appelle d'autres !

Actions du jeudi matin et après-midi

Un rappel du code pour les « seniors » a réuni les résidents de la RPA et les adhérents du Club de l'Amitié qui ont tous participé activement aux deux séances.

La partie consacrée à « Comment aborder un rond point ? » a permis de lever certaines interrogations !



Actions du samedi : manifestation

La manifestation « tout public » du samedi a permis aux participants, pas assez nombreux, de découvrir l'atelier ECO Environnement de Caen la Mer qui a intéressé le public ainsi que le stand de la Police Nationale avec sa superbe moto qui va susciter des vocations chez nos enfants !

Un franc succès auprès des jeunes pour le parcours sécurité avec le passage obligé par la voiture tonneau de la MACIF suivi du test de conduite par l'auto-école ERIK de GIBERVILLE. Le classement de nos 3 meilleurs conducteurs :

- 1. Thomas AUVRAY • 2. Julien COEURET • 3. Marie ALLEAUME





mon papa moi

NICOLAS & LOLA DUCHEMIN







TEXTE & DESSIN: POB

Inauguration du stade Claude Bozec

La municipalité de Giberville a souhaité dénommer ce nouveau stade de football en mémoire de Claude Bozec qui a été auprès de Jean François Romy un fidèle adjoint au maire. C'était un homme courageux, franc, loyal, généreux, humble et modeste, mais une forte personnalité comme il l'a montré jusqu'au bout lors de son dernier combat contre la maladie.

Claude a été premier adjoint au maire de 1977 à 1989 et adjoint aux travaux de 1989 à 2001.

Sous l'autorité de Jean François Romy, dont il était le complice, binôme et ami, il a été l'un des principaux artisans du développement harmonieux de la commune, notamment par la construction de nombreux bâtiments publics.

Claude Bozec a largement contribué à ce que Giberville devienne petit à petit une commune où il y fait bon vivre, où les services publics répondent avec efficacité aux besoins de toute la population. Pourtant, au début du premier mandat, la situation financière de la commune était catastrophique avec un déficit structurel considérable. Beaucoup d'énergie et énormément de temps ont été nécessaires pour remettre la mairie à flot. C'était l'époque où, disait-il, il fallait compter le moindre clou.

J'ai personnellement profité de sa grande expérience, notamment dans le domaine des travaux, et il a tenu à me transmettre, lorsque je suis devenu premier adjoint, toutes ses connaissances.

Oui! La commune de Giberville, son conseil municipal, ont une profonde reconnaissance pour Claude Bozec.

Attaché au Plateau, il était très heureux de savoir que ce nouveau stade de football y serait construit. C'était son désir le plus ardent, lui qui naquit au Plateau en 1936, rue des Marguerites, à deux pas d'ici, et qui y effectua sa scolarité.

A l'époque, la SMN rayonnait de toute sa splendeur et c'est tout naturellement qu'il rejoint en octobre 1950 l'école d'apprentissage où il apprend le métier d'ajusteur jusqu'en septembre 1952. Pendant cette période, Claude fait la connaissance de Guy Traveret qui deviendra par la suite un camarade de lutte, car dirigeant important de la CGT de la SMN et du Parti Communiste Français dans le Calvados et adjoint au maire auprès de Jean François Romy.

Claude adhère à la jeunesse communiste et milite avec Norbert Estival. L'un de ses premiers grands combats est la lutte contre la guerre d'Algérie, pour la paix, aux côtés notamment de Robert Lacota. Les 28 mois passés en Algérie sont un vrai traumatisme et c'est avec hargne et passion qu'il s'engage dans tous les combats pour la paix.



Il quitte la SMN en 1966. Licencié d'une petite entreprise pour avoir distribué des tracts, il travaille pour le Foyer Normand comme ramoneur, puis se met à son compte comme serrurier/ferronnier.

C'est lui, alors qu'il n'est pas encore élu, qui réalise la magnifique rampe d'escalier de la mairie, et qui au début de son mandat d'élu, fait don à la commune de la Marianne qui est dans la salle des mariages.

Militant actif du Parti Communiste Français, il est régulièrement candidat aux différentes élections, notamment municipales, et il fait partager à Jean François Romy sa bonne connaissance de la commune.

Avant d'être élu et au delà de ses activités professionnelles et militantes, il s'investit dans la vie de la commune notamment le comité des fêtes dont il devient le président en 1966. Il participe activement à la fête du Plateau et son souhait à l'époque, c'est qu'un cross s'y déroule.

Il aide à sa façon l'ASG, qui est présidée à l'époque par le docteur Ferrier, notamment en participant à la construction d'un bar, dans un local rue Pierre de Coubertin.

Claude était sportif : il a joué au football à L'US Normande pendant plusieurs années avec, comme entraîneur Mr Saintpé et comme partenaire les frères Hidalgo, Michel Demko, mais aussi François et Claude Avrillon.

Claude Bozec a été champion de Normandie de saut à la perche. Il aurait sans doute aimé aller plus haut dans la compétition ; il avait été retenu pour un stage national, mais le manque de temps et d'argent n'a pas permis la réalisation de ce projet.

Claude Bozec a eu une vie riche et intense. Lors de mes visites, je prenais beaucoup de plaisir à converser avec Claude et toi Irène, sur son engagement militant avec le Parti Communiste Français, les souvenirs de la fête des Coteaux, de campagne électorale, sur son investissement pour la commune auprès de Jean François Romy, les copains.

Si le stade qui était situé rue Pierre de Coubertin a disparu, la citation célèbre Baron reste plus que jamais d'actualité «l'essentiel est de participer».

Participer, voilà un mot que Claude Bozec a conjugué au présent tout au long de sa vie, pour l'amour de sa famille, le bien être des autres, l'intérêt collectif, le développement de sa commune, la recherche de ses idéaux de paix et de justice sociale.

A deux pas des maisons de l'ex SMN et de son réfrigérant, le stade «Claude Bozec» sera désormais un nouveau repère dans le paysage de notre commune, comme une marque indélébile et indéfectible de notre reconnaissance à un homme exemplaire qui a marqué l'histoire et l'évolution de la Ville.

Merci à toi Irène, merci à vous ses filles, d'avoir accepté la proposition du conseil municipal de Giberville.

Extrait du discours de Gérard Leneveu Maire de Giberville

Inauguration Stade Claude Bozec

Dimanche 16 mai 2010, la municipalité a inauguré le nouveau stade de football Claude Bozec situé rue des Cités.

Vers 11h00, Mr Gérard Leneveu et les personnalités présentes ont coupé le ruban inaugural.

Ensuite visite des vestiaires, de l'infirmierie, des locaux arbitres et de la salle communale Claude Bozec qui servira également de salle de réunion pour les associations.

En présence de son épouse Mme Bozec et de ses 3 filles, de M. Jean-François Romy, Maire honoraire, M. le maire Gérard Leneveu a dévoilé la plaque au nom du stade Claude Bozec.

Ensuite place aux festivités...

- Exposition de photos et de documents qui retrace l'histoire du club de football de 1956 à aujourd'hui dans la salle Claude Bozec.
- Stand de restauration organisé par le comité des fêtes.
- Séance photos avec 3 joueurs du Stade Malherbe Anthony Deroin, Nicolas Seube et Julien Toudic.

- Présentation des équipes et de l'école de football par le club.
- 13h30, match amical entre les vétérans de Colombelles et de Giberville : 2 équipes d'amis qui se connaissent et s'apprécient. Une façon, aussi de remercier le club et la municipalité de Colombelles pour le prêt d'un terrain situé sur le plateau pendant les travaux du nouveau stade.
- 15h00, match de gala entre 2 formations de CFA2 : Dives-sur-Mer et Mondeville.
- A la mi-temps, tirs au but avec les jeunes footballeurs de Giberville.

Un grand merci à tous. C'est grâce à votre présence et à votre participation que cette journée a été une très grande réussite.

Nous souhaitons une bonne saison 2010/2011 au club de football de Giberville. L'équipe fanion vient d'accéder à la division supérieure et termine première de son groupe.

Bonne chance à toutes les équipes engagées la saison prochaine.

Que ce nouveau stade soit le lieu où vous vous retrouverez pour pratiquer votre sport favori « le football » et cela dans un esprit sportif et fair-play.

Jean-Pierre Isabel,
Maire adjoint aux sports



Histoire de l'Association Sportive Gibervillaise section football : A.S.G

Association créée le 7 juillet 1956 mais qui est restée quelques années en sommeil pour des raisons que nous n'avons pas pu découvrir.

- En 1956, c'est Pierre Collet qui fût le 1^{er} président de l'ASG section football. Les joueurs évoluaient sur le terrain « Les masses » situé route de Rouen et prêté par son président Pierre Collet.
- C'est le 7 novembre 1961, sous un autre numéro d'affiliation à la ligue de football, qu'elle a pris son envol avec le docteur Robert Ferrier Président de 1961 à 1967.
- 1967 à 1972, Président : Maurice Demuynck. Les joueurs se retrouvaient sur le terrain rue Pasteur (Stade de Coubertin)
- 1972 à 1973, Président : Raymond Maucorps
- 1973 à 1975, Président : Louis Noël, dit Nono ou Louison ou petit Louis pour les intimes. Il est resté plus de 25 ans au club et il a reçu la médaille de bronze de la jeunesse et des sports.
- 1975 à 1980 Président : Jacky Lefrançois qui était entré au club en 1963 pour s'occuper des minimes.
- 1980 à 1984 Président : André Philippe entré au club en 1970. C'est pendant cette période que l'équipe fanion a évolué en DHR sur le nouveau terrain de foot François Claus. A cette époque Claude Bozec était adjoint aux travaux et il a été responsable de la construction des vestiaires François Claus.

- 1984 à 1987 Président : Michel Cussy
 - 1987 à 1989 Président : Philippe Roger
 - 1989 à 1991 Président : Michel Cussy
 - 1991 à 1992 Président : Serge Guillot
 - 1992 à 1995 Président : Olivier Jacques
 - 1995 à 1998 Président : Guy Lemaire qui fait toujours partie du bureau.
 - 1998 à 2004 Président : Alexis Vershave
 - 2004 à 2006 Président : Bruno Godefroy
 - Et depuis 2006 Cyril Sadot est le Président de l'ASG
- Voici, les 16 présidents de l'ASG des 50 dernières années. En 2011, le club fêtera ses 50 bougies.
Merci à tous ces présidents, trésoriers, secrétaires, dirigeants et bénévoles pour leur engagement.



Le stade en quelques chiffres

Cette réalisation représente un cout total de 1 625 000 € à savoir 645 000 € pour les vestiaires et 980 000 € pour le terrain et les VRD. Les différents partenaires financiers qui ont accompagné la commune dans cette opération sont le Conseil Général du Calvados - 101 200 € - la Ligue de football - 25 000 € - et Laurence Dumont députée de la circonscription qui nous a permis d'obtenir 11 000 € de fonds parlementaires.

Le bâtiment entièrement sous alarme a une surface totale de 340 m2 et il se compose de quatre vestiaires, deux locaux arbitres, une infirmerie, un local de rangement, ... et une nouvelle salle communale qui permettra d'accueillir après les matchs joueurs, dirigeants et parents. Le terrain de 105 mètres sur 68 mètres possède un arrosage automatique et un éclairage.

Inauguration de la rue Guy Môquet

SAMEDI 8 MAI 2010

La décision prise en début 2008, par Jean François Romy et son équipe municipale, de nommer cette rue du nom de Guy Môquet répond à un nécessaire devoir de mémoire.

L'endroit choisi pour nommer une rue du nom de Guy Môquet n'a rien du hasard. En effet cette nouvelle rue est située à proximité du Marais Grondin où, pendant la dernière guerre mondiale, de nombreux combats se sont déroulés, notamment le 18 juillet 1944, pour libérer notre commune de l'occupant Nazi. Un monument rend hommage aux 18 morts et 68 blessés du régiment Canadien qui a contribué à libérer notre commune.



Rendre hommage à Guy Môquet aujourd'hui, 8 mai 2010, jour anniversaire de l'armistice, c'est aussi avoir une pensée pour tous ceux, anonymes ou connus, qui ont, de façons multiples, contribué à libérer notre pays.

Guy Môquet représente le symbole de la jeunesse, mais il convient d'y ajouter les raisons de son combat, son engagement, qui l'a conduit au peloton d'exécution le 22 octobre 1941 à Châteaubriant.

L'histoire est faite et se déroule autour d'évènements qui amènent des femmes et des hommes à se propulser dans les luttes tantôt pour défendre des idées, tantôt par patriotisme. Guy s'est impliqué dans les deux.

Le père de Guy, cheminot, avait été élu député du Front Populaire en 1936 dans le 17^{ème}, déchu de son mandat en 1939 et condamné à 5 ans de prison. Il avait été, au début de l'occupation allemande, déporté en Algérie avec 26 autres députés communistes pour avoir refusé de renier leurs idées.

Guy Môquet, jeune étudiant communiste au lycée Carnot, était parmi les étudiants qui manifestaient le 11 Novembre aux Champs Elysées contre l'occupant, pour également faire entendre la protestation demandant la libération du professeur Langevin arrêté et emprisonné arbitrairement.

Toujours fidèle à son engagement, il participera à des distributions de tracts clandestins édités par les étudiants communistes, collera des affichettes, posera des banderoles, fera des inscriptions antinazies appelant à la lutte contre l'occupant.

Guy est arrêté à 16 ans ½ le 13 octobre 1940 par la police française. Il passe 3 semaines au dépôt du Palais de Justice dans la crasse et la promiscuité. Puis, il est transféré à la prison de Fresnes au quartier des mineurs. C'est dans cette prison qu'il rencontre d'autres jeunes, détenus comme lui pour les mêmes raisons.

Comment souligner les souffrances de ces emprisonnements où la nourriture était quasiment immangeable et insuffisante. Six détenus par cellule mélangés avec des droits communs et en permanence l'hostilité des gardiens jusqu'à son jugement en Janvier 1941 prononçant l'acquittement en raison de son jeune âge.

Sa mère l'attendra en vain. Son fils ne lui sera pas rendu, il sera transféré à la Centrale de Clairvaux et habillé en bagnard, il rejoindra un groupe de militants syndicalistes et communistes. Le 15 Mai 1941 c'est le départ pour le camp de Châteaubriant.

Guy était un grand et magnifique garçon, il pétillait d'intelligence, au camp il était le titi-parisien, le gavroche, sûr de lui avec ses réparties rapides contenant souvent une pointe d'ironie. Dès l'arrivée à Châteaubriant, avec d'autres jeunes, pour occuper la monotonie du camp de concentration, il organise des compétitions sportives.

Ces jeunes maigres du fait des privations, ont assez d'énergie pour ne pas se laisser aller. Ils ne se lamentent pas, ils ne désespèrent pas, ils réagissent en trouvant dans le sport et les études de quoi meubler leurs longues journées.

Guy au lycée avait horreur des maths, il a surmonté cette épreuve et il a suivi les cours organisés au camp dans des conditions d'inconfort que l'on peut deviner. (Cours donnés par d'autres détenus instituteurs). En quelques mois, il apprendra à jouer aux échecs et sera rapidement classé parmi les meilleurs. Il a joué également de l'harmonica jusqu'à cette sombre journée du 22 Octobre 1941.

Ce 22 Octobre, un bruit court dans le camp, un officier hitlérien a été abattu à Nantes, des otages seront pris en représailles. Les nouvelles se confirment. Les nazis prennent la garde et occupent les miradors. Interdiction de sortir des baraques.

A 13 heures, un fusil mitrailleur est installé au milieu du camp, les officiers nazis accompagnés d'un commandant et d'un lieutenant français se dirigent vers la baraque 19 où, quelques jours auparavant, un envoyé de Pétain était venu faire la visite des baraques pour y mettre à son avis les plus représentatifs de la classe ouvrière : délégués syndicaux, députés, intellectuels, jeunes.

Ils vont de baraque en baraque pour arriver au nombre de 27 personnes. Ils étaient presque tous communistes, dirigeants de la CGT. Guy était le dernier, quand la porte s'ouvre, un nom claque dans le silence. « **Guy Môquet** »

Guy Môquet répondit présent et, d'un pas assuré, fixa droit dans les yeux l'être hideux qui l'envoyait à la mort. Arrivé près de la porte, il lança cet adieu : Au revoir les copains.

Amenés dans un baraquement désaffecté en présence d'un Abbé, les 27 hommes écrivent leur dernière lettre. Guy Môquet écrit à sa maman et à son petit frère. Sur les parois de la baraque, il écrit pour ses copains « Vous qui restez, soyez dignes de nous, les 27 qui allons mourir ». Puis, ils montent dans les camions en chantant la « Marseillaise » reprise par tous les internés, une Marseillaise qui est restée à tout jamais dans notre mémoire.

A leur arrivée, à 2 kms de la ville dans une carrière, 9 poteaux attendent les otages. Les premiers prennent place les yeux bandés ensuite les autres aux cris de « Vive la France – A bas Hitler ».

Voilà comment est mort fusillé Guy Môquet.

Aujourd'hui, le nom de la plupart d'entre eux a été donné à des rues, des stations de métro, des établissements scolaires et autres, en reconnaissance de leur sacrifice.

Au nom de mon conseil municipal je suis fier aujourd'hui que le nom de Guy Môquet puisse s'inscrire sur cette plaque de rue. Notre municipalité contribue ainsi au devoir de mémoire afin de ne pas oublier tous ceux qui ont résisté, perdu leur vie pour la paix, contre la barbarie nazie.

C'était le combat de Guy Môquet qui se battait pour une France libre, généreuse, et solidaire.

Gérard Leneveu

La soirée Guy MOQUET

Suite à la diffusion du film « Guy Môquet : un amour fusillé » le public a eu le plaisir de poser toutes ses questions à Jean Quellien, Professeur d'histoire à Caen et auteur de nombreux livres sur cette période de la seconde guerre mondiale. Plus de 70 personnes étaient présentes pour assister à cette soirée en prélude à l'inauguration de la rue Guy Môquet. A cette occasion de nombreux livres étaient présentés et notamment celui de P. Leschaeve « Jean Roger-Homme de passion ».

La bibliothèque vous propose d'ailleurs de retrouver ces ouvrages, ainsi qu'une sélection de documents sur la Résistance, dans ses rayons.



BIBLIOTHEQUE « LES MAINS D'OR »

22, rue Voltaire – 14 730 GIBERVILLE
Tel : 02 31 72 07 95
Email : bibliotheque@giberville.fr

Un nom pour la bibliothèque



Vendredi 21 mai 2010, pour célébrer l'inauguration de son nouveau nom et fêter son nouveau système informatique, la Bibliothèque municipale a levé le voile sur bien des mystères...



- **Mystère de la naissance des contes**, offerts à Anansi le vieux sage par le Dieu du ciel, et qui aujourd'hui dorment et s'éveillent dans les recueils des bibliothèques. C'est la conteuse Lorraine Ollagnier, de la Cie En Faim de cOntes, qui a révélé ce secret ancestral à une quinzaine d'enfants curieux, de 3 à 12 ans, accompagnés par leurs parents attentifs...

- **Mystère du nouveau nom donné à la Bibliothèque**, « Les Mains d'Or »... Inspiré par la chanson de Bernard Lavilliers* et en hommage aux lamineurs et ouvriers de la SMN, ce nom symbolique participe au patrimoine de la Commune et perpétue son histoire. Ainsi François Lopez, ancien employé de la SMN, a expliqué la signification de ces mains d'or, et commenté les photos qu'il a eu la gentillesse de nous permettre d'exposer. Un peu plus tard dans la soirée, M. Le Maire, accompagné de M. Lelaizant et de M. Varin, anciens sidérurgistes, a dévoilé la pancarte rouge et or de la Bibliothèque, lançant ainsi son inauguration officielle.

- **Mystère de l'histoire de la Bibliothèque** : Philippe Heuzé, adjoint au maire, a retracé les grandes dates de l'histoire de la Bibliothèque, de 1982 date de son ouverture à 2010 date de



l'informatisation, en passant par 1992 où la Bibliothèque s'est agrandie (expo à la bibliothèque). M. le Maire a quant à lui promis que l'histoire ne s'arrêterait pas là, et que l'avenir de la bibliothèque sera l'un des sujets de réflexion de fin de mandat...

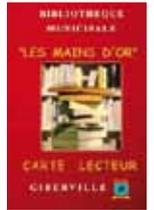
- **Mystère de l'informatique...** L'année 2009 a été consacrée à l'informatisation du fonds de la Bibliothèque, opération longue et fastidieuse mais qui offre aujourd'hui un large panel d'avantages pour les lecteurs et les bibliothécaires. L'informatisation s'est faite en partenariat avec Caen-La-Mer, la DRAC et la Région, qui ont subventionné le projet à 67%.

La soirée a été une réussite. Mme Noëlla Du Plessis, conservatrice de Caen, a souligné sa joie de développer le réseau des Bibliothèques de Caen-La-Mer ; Mme Corinne Ferret, vice-présidente du Conseil régional, a noté l'importance de la lecture publique. Lecteurs, élus et bibliothécaires se sont ensuite retrouvés autour d'un apéritif aux couleurs Rouge et Or...

* « Les Mains d'Or », Bernard Lavilliers/Pascal Arroyo
Ed. Big Brothers (2001), album Arrêt sur Images

L'informatisation :

Depuis la fin du mois de janvier tous les documents écrits (romans, revues, BD...) ont été saisis dans la base de données pour constituer le catalogue de la bibliothèque. 8808 documents sont aujourd'hui disponibles (3377 adultes / 4212 jeunesse). Tous les lecteurs se sont réinscrits. A ce jour, la bibliothèque accueille 362 lecteurs dont 130 jeunes de moins de 18 ans.



Le catalogue en ligne



Vous pouvez tous consulter le catalogue informatisé depuis votre poste Internet, avoir accès à votre compte lecteur, réserver et prolonger la durée de prêt des documents empruntés :

Sur la page d'accueil du site de Giberville (www.giberville.fr), cliquez sur l'onglet « Culture et Loisirs », puis sur « La bibliothèque », vous trouverez un lien vers le catalogue en ligne de l'agglomération caennaise, grâce auquel vous pourrez chercher un document dans le fonds de la bibliothèque de Giberville et avoir accès aux fonds des autres bibliothèques de l'agglomération.

Avec votre code lecteur (donné lors de l'inscription), vous pourrez également consulter la liste de vos emprunts, vérifier la date de leur retour, prolonger les prêts, réserver des documents...

Tous les mois sur le site de Giberville vous trouverez également les sélections littéraires mensuelles, les coups de cœur des bibliothécaires pour les adultes, les jeunes et les enfants et les dates des animations proposées.

L'accueil des classes primaires et maternelles

Depuis la fin du mois de janvier nous accueillons de nouveau toutes les classes des écoles maternelles et primaires de Giberville, soit 6 heures par semaine en dehors des horaires d'ouverture au public. Ce sont 19 classes qui viennent à tour de rôle toutes les 3 semaines pour emprunter des livres. L'objectif des enseignants et de la bibliothèque consiste à ce que chaque enfant puisse emmener dans sa famille un ou deux livres.

L'après midi conte

Depuis la fin de l'informatisation, la bibliothèque a repris la programmation de ses après-midis conte. Le mercredi 21 avril, Lorraine Ollagnier, de la Cie en Faim de cOntes, est venue raconter aux enfants, l'histoire du



« premier œuf de Pâques ». Les enfants du Centre de loisirs AGLAE sont venus écouter et participer à l'atelier de fabrication d'une boîte aux trésors avec des plumes et des coquilles d'œuf.

Fermeture annuelle de la bibliothèque

Du 02 au 07 août 2010 la bibliothèque sera fermée au public. Vous pourrez toujours rapporter vos documents en les déposant dans la boîte aux livres. Réouverture le mardi 10 août aux horaires habituels.



« CA S'EST PASSE DERNIEREMENT... ! »

CONCERT DE NOEL

Franc succès pour les musiques du monde avec les Frères Nardàn

Samedi 12 décembre dernier, plus de 200 personnes sont venues assister au traditionnel concert de Noël donné par les « Frères Nardàn », en l'église St Martin de Giberville. Deux heures de voyage au-delà du temps, aux senteurs du Maghreb, parfums tziganes et effluves sud américaines qui ont enchanté le public.



CONCERT JAZZ « ELLINGTON QUARTET » PAR L'ORCHESTRE DE CAEN

Le 6 février dernier, le service culturel a accueilli 4 musiciens de l'Orchestre de Caen, pour un concert hommage à Duke Ellington. Reprenant à la fois des morceaux phares mais aussi des thèmes moins connus du compositeur chef d'orchestre, le quatuor a proposé un parcours musical intense et riche pour le plus grand plaisir d'une quarantaine amateurs de jazz.



LE CINEMA A L'HONNEUR POUR LE CARNAVAL 2010

Du mercredi 17 au samedi 20 mars, Giberville a pleinement vécu au rythme de son Carnaval, placé cette année sous le thème du « Cinéma ». Une édition qui a connu une ampleur tout à fait particulière de par la qualité du programme proposé et l'implication des associations et des Gibervillais.

Que de préparatifs derrière cette fête... ! Construction de sa « Majesté Carnaval » et de « Totems cinéma » ; confection de costumes originaux ornés de bandes de films ; fabrication d'étoiles façon « Hollywood Boulevard » et autres « claps géants » pour décorer les salles... Pendant des semaines, chacun s'est emparé du projet avec beaucoup de dynamisme et d'imagination.

Les festivités ont débuté dès le mercredi à la salle des fêtes, avec la programmation de 2 bals costumés animés par l'école de Musique et de Danse du SIVOM. Près de 150 enfants ont su profiter des chansons à danser.

Les plus grands ne furent pas en reste, puisque le vendredi soir, le public est venu nombreux assister au concert de musiques de films, proposé par l'Harmonie de la SMN et l'École de Musique et de Danse du SIVOM.

Les réjouissances se sont poursuivies le samedi après midi, avec une programmation d'animations culturelles gratuites pour les plus petits et les plus grands :

- ouverture des festivités par des jeunes du secteur jeunesse, costumés et à poney, suivi de près par sa Majesté Carnaval ;
- présentation des mini-films réalisés par les ados et remise de la palme d'or par Gandalf Le magicien dans « Le seigneur des anneaux » (M. Leneveu, Maire, pour ceux qui ne l'aurait par reconnu !)
- ateliers d'initiations aux instruments de musique du SIVOM et aux percussions brésiliennes ;
- maquillage, fabrication de lunettes de stars, quizz cinéma, spectacles des ateliers de théâtre et de danses du Carrefour Municipal....

Puis, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, les habitants ont défilé dans les rues principales de la commune, au rythme des percussions colorées des « Takadidoum », de la fanfare, et des majorettes de Giberville. Un étonnant bateau pirate et son monstre marin, sortis tout droit de « Pirates des Caraïbes » et de « MAD Max », a accompagné le cortège jusqu'au final.

Comme le veut la tradition, l'embrasement de sa Majesté Carnaval et la dégustation de chocolat et vin chaud offerts gracieusement par le Comité des Fêtes, ont clôturé cette joyeuse manifestation.

Nul doute que ce Carnaval haut en couleurs restera dans la mémoire des Gibervillais.

Des photos de cette édition sont à votre disposition au Carrefour Municipal (02 31 72 43 13 ou culture@giberville.fr)



STAGE ARTS PLASTIQUES

Les artistes en herbe en stage d'arts plastiques avec l'École Régionale des Beaux Arts.



En mars et mai derniers, le service culturel a proposé aux jeunes artistes Gibervillais, deux stages d'arts plastiques, encadrés par des professionnels de l'École Supérieure d'Arts et Médias de Caen.

Le premier stage, sur le thème « Carnet de voyages », a séduit 6 jeunes gibervillais de

9 à 11 ans, qui, le temps de 3 mercredis matins, se sont expérimentés au pastel, au collage, à la peinture et au découpage, pour réaliser un mini livre d'expédition.

Le second stage, intitulé « Un cadre de rêve », destiné aux artistes de 8 à 10 ans, a permis aux enfants de déployer toute leur créativité dans la construction d'un monde imaginaire autour du cadre. Chacun a pu mettre en image et construire son propre univers en travaillant le dessin, la peinture et le modelage. Les œuvres réalisées n'ont pas manqué d'originalité.

EXPOSITIONS

Les artistes du Carrefour Municipal s'exposent en Mairie

Depuis 4 ans, les artistes amateurs, jeunes et adultes, vous proposent de découvrir leurs expositions « à thèmes ». Il suffit d'emprunter l'escalier situé dans le hall d'entrée de la Mairie pour apprécier leurs œuvres. Après une première exposition « libre », et une recherche sur le « Cinéma » en préambule du Carnaval, les élèves ont exposé leurs travaux de fin d'année, sur le thème du « Voyage », pour le 3^{ème} et dernier rendez-vous avant l'été.

A noter que depuis le début d'année, un partenariat a été développé avec l'ESAT de Giberville (Établissement et Service d'Aide par le Travail). En effet, après chaque exposition en Mairie, les œuvres sont exposées dans le réfectoire de l'ESAT.



EXPOSITIONS MAIRIE : Entrée Libre – Sur les horaires d'ouverture de la mairie jusqu'au 21 juin 2010.

A VOS AGENDAS : « NE MANQUEZ PAS... ! »

SEPTEMBRE 2010 : RENTREE DES ATELIERS

Le service culturel propose à tous des ateliers qui fonctionnent sur l'année scolaire et qui ont pour objectif de développer l'épanouissement individuel et collectif. Des stages de découverte ou d'approfondissement vous sont également proposés ponctuellement dans l'année. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions que nous prendrons en compte afin d'améliorer nos propositions.

Pour cette rentrée 2010-2011, vous pourrez retrouver :

- les ateliers de danse moderne jazz et danse orientale ;
- le dessin, l'aquarelle, le pastel, la peinture à l'huile et le modelage ;
- les cours d'anglais ;
- les ateliers de yoga ;
- le patchwork et la peinture sur soie ;
- les cours d'italien par le Comité de Jumelage ;
- et l'atelier de préparation des décors du Carnaval édition 2011.

A partir du 23 août 2010 : Inscriptions aux ateliers du Service Culturel

Ouverture des inscriptions pour les Gibervillais et les anciens inscrits.

Samedi 4 septembre 2010 : Inscriptions pour tous aux ateliers du Service Culturel.

A l'occasion de la « Journée des Associations et des Loisirs », vous pourrez procéder aux inscriptions des ateliers organisés par le Carrefour Municipal. Ne manquez pas le nouveau programme d'activités qui devrait paraître début septembre.

Reprise des ateliers à partir du lundi 13 septembre



Danses orientales et modern'jazz : jeunes et adultes



Yoga et théâtre



Atelier « Carnaval », arts plastiques et stage de modelage

INAUGURATION DE LA HALLE AVEC SPECTACLE : SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2010 (Sous réserve de la fin des travaux)

A l'occasion de l'inauguration de la Halle, la Famille Magnifique, très appréciée lors de sa programmation à la Ferme d'Amélie en 2008, nous ouvrira de nouveau les portes de son camion-scène, pour nous faire découvrir leur dernière création : « **LIVRE 3 – LES CONTES DE L'ERRANCE** ».



Les livres 1 et 2 ont beaucoup voyagé à l'étranger comme en France. Dans la mémoire des Magnifiques ils sont devenus un merveilleux souvenir, un trésor qui invite à de nouveaux départs. C'est une nouvelle version, « livre 3 », qui vous est proposée en un programme de trois courtes pièces. Trois histoires se racontent que nous croyons tous connaître, trois histoires patinées, détournées par les péripéties de nos errances :

- *L'Ogre végétarien, librement inspiré du Petit Poucet où comment l'Ogre condamné par son épouse au régime végétarien pourra se guérir de sa goinfrerie.*
- *Une fille à croquer, librement inspiré du Petit Chaperon Rouge où l'on retrouve le Petit Chaperon Rouge vingt ans plus tard. Tout peut-il recommencer ?*
- *Les affabulations d'un Pantin, librement inspiré de Pinocchio, l'histoire d'un pantin qui nous ressemble tous.*

Par ailleurs, le service culturel proposera ponctuellement des animations culturelles courtes et gratuites le samedi matin, sur le futur marché de produits locaux.

Le projet « Couture »

Durant les vacances de février les jeunes ont créé des tenues de soirée avec une couturière plasticienne, Cécile Blaizot. Ils ont appris à coudre les bases sur un petit coussin et à utiliser la machine à coudre. Avec la participation du Secours Gibervillais, les jeunes ont pu travailler une base de vêtement pour coudre des bandes de films, des accessoires, et associer différentes parties de vêtements.



Le Point Information Jeunesse:

■ **La semaine Jobs d'été** : 77 jeunes de 16 à 25 ans sont venus du 30 mars au 9 avril pour consulter les différentes offres de jobs d'été fournies par le Centre Régional d'Information Jeunesse de Caen. Le guide « jobs d'été » leur a permis de trouver des conseils. L'animatrice du Point Information Jeunesse les a accompagnés pour élaborer leur CV et leur lettre de motivation, et leur a donné des conseils pour leur entretien.

■ **Vacances d'avril** : un atelier « découvrir la pratique de la musique » a été proposé. Les participants ont découvert des sites et des logiciels : comme « Habnox » qui permet de relier les différents appareils de sonorisation et dessiner des courbes pour créer une musique, avec « Scratch DJ ». Les jeunes géraient la diffusion des spots de lumière et les différentes platines en choisissant un titre de chanson. Avec « Reason », ils choisissaient les instruments, les accords, les rythmes et composaient un titre. Cela a permis à certains de se renseigner sur les métiers de la musique.

La Ferme d'Amélie :

■ « La semaine du développement durable »

Que trouvait-on à la Ferme d'Amélie du 1^{er} au 10 avril ?

Un grand jeu dans Giberville, l'Hexathlon ! Rencontre avec les animaux de la Ferme, nettoyage de la gronde avec l'âne Novak et de nombreux stands : comment fabriquer un barbecue écologique, les produits des cultivateurs locaux, fabriquer des objets artistiques avec des matières recyclées...

Et au final, un public ravi et intéressé par les gestes éco citoyens !



Ferme d'Amélie

Vous êtes nombreux à vous intéresser aux activités de la ferme d'Amélie.

Un certain nombre d'entre vous vont régulièrement admirer les poneys dans leur pâture et nous en sommes ravis. Par contre vous avez sûrement remarqué que des pancartes vous demandent de ne pas donner de nourriture à nos pensionnaires. Cette interdiction n'a pas pour but de vous ennuyer mais il y va de la santé de ces derniers. En effet chaque poney a une ration journalière équilibrée en complément de l'herbe et du foin. J'espère que cette précision rassurera certains habitants inquiets sur ce sujet. Vous êtes bien entendu les bienvenus, le soir, aux heures d'ouverture avec vos enfants pour soigner nos chers équidés. Si vous avez des restes de nourriture, vous pouvez les déposer à la ferme, nos animateurs pourront ainsi les distribuer en fonction des besoins. Espérant que ces quelques précisions dissiperont tout malentendu, je vous souhaite à tous une bonne visite à la ferme d'Amélie.

Jean Louis Boissée, Maire adjoint à la jeunesse, Responsable de la ferme d'Amélie.

Carnaval 2010

Durant cette manifestation, l'association a proposé aux enfants de réaliser des activités ludiques en rapport avec le carnaval : lunettes de star, empreinte sur feuille.

Les enfants avaient réalisé sa majesté carnaval et son char au Centre de Loisirs pendant les vacances de Février et les accueils post et péri scolaires. Ces œuvres ont reçu les compliments et les félicitations du public lors du défilé.



Expo sciences

Les mercredis, les enfants se sont associés autour de projets collectifs. Le thème de « l'environnement et du développement durable » choisi par le festival Expo-sciences 2010 a mobilisé les enfants inscrits le mercredi. Ils se sont informés sur les gestes éco-citoyens et ont préparé des expériences sur la valorisation des déchets et leur « utilisation chez soi ». Ces travaux ont été exposés les 11 et 12 mai 2010 à la Salle des Fêtes de Giberville.

Soirée « boum »

Depuis le mois de septembre 2009, un groupe d'enfants préparait un projet « boum » sur le temps d'accueil du jeudi soir. Accompagnés par une animatrice permanente, les enfants ont activement organisé cet événement : définition du rôle de chacun, gestion d'un budget, rédaction de lettres (demande de matériel, invitations,).... Cette soirée était réservée aux enfants des classes du CE2 au CM2. Une invitation leur avait été remise au sein de l'école Pasteur.

A 20h00, un défilé de mode, réalisé par un groupe d'enfants a lancé la soirée « boum » puis musique, danse et buvette jusqu'à 22h.

Merci aux organisateurs en herbe !



Après-midi « jeux en familles »

Le samedi 19 juin 2010, de 15h à 18h, AGLAE a organisé un après midi « jeux en familles » combinant des jeux collectifs. Les familles gibervillaises ont été invitées à venir s'amuser et jouer, gratuitement, en présence des équipes d'animation de juillet- août et des membres du conseil d'administration.

Pour le goûter, une vente de boissons et de crêpes a été organisée.

Cet été A.G.L.A.E, c'est la fête :

L'association AGLAE célébrera ses 30 ans d'existence en 2011 et est déjà en ébullition !

Le centre de loisirs a donc choisi des thèmes en rapport avec ces réjouissances.

- En Juillet 2010, du 5 au 30 juillet 2010, les enfants seront transportés « au pays du jeu »
- En Août 2010, du 2 août au mercredi 1 septembre 2010, ils découvriront l'univers du « cirque »
- Des sorties en forêt, à la plage et un camping d'initiation sur 2 jours, pour les enfants de 4 à 11 ans, viendront ponctuer ces animations.

Les camps seront également de la fête avec

- Le camp 6-8 ans, du 5 au 9 juillet 2010, et ses activités scientifiques.
- Le camp 9-11 ans, du 19 au 23 juillet 2010, au théâtre de Varentbert.

Des semaines thématiques à la ferme d'Amélie seront également proposées

- du 26 au 30 juillet 2010, pour les 9-11 ans.
- du 16 au 20 août 2010, pour les 7-8 ans.

Centre de loisirs A.G.L.A.E
02.31.72.47.97.

Renseignements et inscriptions :
permanences administratives au centre de loisirs
le mercredi : de 14h à 17h30
et le vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30.



ASSOCIATION RENCONTRE



Présidente : Mme COSTY MONIQUE
Vice Présidente : Mme TIMI JOSETTE
Trésorier : M. LAIGNEL OLIVIER
Secrétaire : Mme LAFON RENEE
Membres actifs : M. HEUZE PHILIPPE, M. MORCEL MICHEL, Mme LEDUC PIERRETTE

C'est avec beaucoup de plaisir que nous voyons chaque année augmenter le nombre des adhérents de notre association qui sont désormais 105. Comme chaque année notre Assemblée générale a eu lieu en janvier. Nous nous sommes retrouvés aussi pour la fameuse galette des Rois, fêter Mardi-gras, le goûter de Pâques et pour notre 1^{er} voyage de l'année direction SAUMUR. Bien-entendu en juin : fête des mères et des pères et les anniversaires du 1^{er} semestre.

Pendant les mois de juillet et août l'association fonctionne toujours mais sans activités « jeux libres » proposées. Reprise en septembre avec un goûter de rentrée pour tous les adhérents et les locataires de la Résidence « Guy Travert ». En octobre nous effectuerons notre 2^{ème} voyage, en novembre nous fêterons les doyens et en décembre aura lieu le goûter de Noël et les anniversaires du 2^{ème} semestre.

Horaires : Lundi de 14h00 à 18h00 : jeux libres / Mercredi 14h00 à 18h00 : concours

Les personnes qui veulent se joindre à nous peuvent s'inscrire en s'adressant à la résidence ou par téléphone au 02 31 83 18 84 - 02 31 72 32 03

BONNES VACANCES A TOUS

La Présidente, Monique COSTY

Association International Transceiver

Le 13 mars dernier s'est déroulé à la salle Pablo Neruda de Giberville le 4^{ème} salon de la radio et de l'informatique.



Vous avez pu y découvrir :

- Une démonstration de radio par le Radio Club de Caen
- Une vente de matériel radio et informatique
- Une tombola

Le soir un repas partagé entre les organisateurs et les participants a clôturé cette journée. Grâce à cette journée l'association est entrée en contact avec le groupe India Fox de Seine Maritime et elle souhaite renouveler ce salon de la radio et de l'informatique l'année prochaine. Cette année nous avons un membre qui passe sa licence de radio amateur. Nous tenons aussi à remercier le Directeur de Super U de Colombelles pour sa gentillesse et sa participation pour les lots de la tombola ainsi que le magasin Cash Converter de Mondeville pour la confiance qu'il nous apporte et surtout pour le matériel informatique.

Les inscriptions sont toujours ouvertes et vous pouvez vous renseigner auprès de :

Bruno PIERRE : 06 85 18 96 48 - 02 31 78 19 02
Mail : indiatango1dxgr@orange.fr



Association des locataires du plateau et de la Plaine Normande de Haute et de Basse Normandie

Président : Mr Vromet André 18-3 Grande rue, 14120 Mondeville (02-31-84-55-98 ou 06-15-94-77-45) - **Secrétaire :** Mr Aimé Henri Avenue du Rond Point, 14460 Colombelles - **Trésorier :** Mr Desclos Guy 12-2 Rue des Balcons, 14120 Mondeville

Notre association a pour but de défendre les intérêts matériels et moraux des habitants du plateau, des locataires de la Plaine Normande sur la Haute et Basse Normandie.

Nous sommes toujours, sur leur demande, en contact avec les locataires, dans la mesure où ils font appel à nous pour régler leurs problèmes avec le bailleur, et nous avons également des contacts avec le siège de la Plaine Normande où nous avons un représentant des locataires élu pour 4 ans au conseil d'administration.

Des réunions ont lieu avec l'Agence Plaine Normande de Caen-Sud au rythme d'environ une toutes les 6 semaines. Au cours de ces réunions, nous intervenons pour défendre les intérêts des locataires.

Enfin tous les 1^{er} mardis de chaque mois, nous tenons une permanence de 14h à 16h à notre bureau au n° 105 au-dessus de la bibliothèque du plateau et nous assurons aussi des permanences téléphoniques le mardi et le vendredi de 17h à 19h.

Concours du Boudin Noir
 Septembre 2006
 Concours de la Tripière d'or
 Octobre 2009 Prix National
 Confrérie de Pré-Bocage 2005
 Prix National Terrine de Campagne
 Confrérie des chevaliers 2005
 1^{er} Prix avec médaille de bronze
 des Rilletes Sarthoises

Ouvertures : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
 Samedi de 8 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30
 Mercredi de 8 h à 13 h



Boucherie Ménard
 11, rue Pasteur - Tél. 02 31 72 51 13

Spécialités bouchères :
 Paupiettes de Veau
 Rôti de Porc aux pruneaux
 Rôti de Veau Orloff
 Viandes de Génisse
 Blonde d'Aquitaine
 Veau de lait
 Épicerie - Vins fins



Le Tennis Club de Giberville

Le Tennis Club de Giberville (TCG) vous accueille toute l'année pour pratiquer le Tennis loisir ou compétition dans nos équipes.

Le TCG c'est un court couvert, un court extérieur, une Ecole de Tennis pour les jeunes, des cours adultes femmes, des équipes en championnat d'hiver, en championnat de printemps et une participation annuelle aux Raquettes F.F.T.

Pour découvrir notre sport dès aujourd'hui, un Pass Tennis est disponible. Il permet jusqu'en septembre aux personnes n'ayant jamais eu de Licence F.F.T. de s'inscrire au Club, à un tarif très attractif.

L'Ecole de Tennis quant à elle reprendra fin septembre. Vous pouvez d'ores et déjà vous pré-inscrire en nous envoyant un e-mail ou bien en venant nous rencontrer à la journée des inscriptions prévue le samedi 4 septembre.

« **Le Tennis, un sport réservé à tous** »

Cyril Deflesselles, Président, contact@tennisgiberville.com - www.tennisgiberville.com

L'Association Détente et Bien-être

Propose des séances de **Qi Gong**, des modules de **Shiatsu-Relaxant** et de la **Relaxation**

■ Qi Gong : Gymnastique Chinoise Energétique de Santé.

Le Qi Gong date d'environ 3000 ans. Il fait partie intégrante de la médecine chinoise au même titre que l'acupuncture, les massages et la diététique. Par des mouvements lents, parfois dynamiques, on apprend à se détendre, à s'intérioriser afin de relâcher les tensions accumulées par le corps et l'esprit.

Ces exercices renforcent également les muscles et les tendons et ont une action bénéfique sur les articulations.

Nous travaillons en suivant le calendrier chinois et sur l'énergie des organes concernés, en fonction des saisons. La respiration est très importante dans notre pratique.

Les séances se terminent souvent par une relaxation qui est très appréciée des adhérents. Notre animateur donne également des séances à la MJC du Chemin Vert, à Mézidon, à Soliers, à l'Université Inter Ages à Ifs et dans les entreprises.

La saison 2009/2010 se termine très sereinement avec de nouveau un bilan positif, en effet 11 séances ont lieu par semaine dont 4 à Giberville avec un effectif certes légèrement à la baisse pour cette année. Six stages ont eu lieu cette année dont un nouveau stage de Qi Gong à l'extérieur.

Des salariés du CNRS sont venus découvrir nos activités lors du stage du mois de mars. Nous organisons également des sorties en extérieur avec la pratique du Qi Gong en pleine nature. Le week-end à Anctoville s'est très bien déroulé avec 16 personnes qui ont apprécié de découvrir de nouvelles techniques. Cette formule avec repas et hébergement sera très certainement proposée l'année prochaine au mois de mai.

Le repas de l'association a eu lieu le samedi 29 mai à la salle des fêtes de Giberville, avec le groupe « les Namss Pamouss ».

Un bilan complet sera rendu lors de notre AG du mois de juin.

• L'association souhaite également un bon anniversaire à Pierrette, 80 ans cette année. Pierrette qui pratique le Qi Gong depuis la création de l'association : septembre 2003.

• Nous souhaitons également une bonne continuation à notre Trésorière Hélène Evrard qui nous quitte pour des raisons professionnelles. Nous la remercions pour le travail de qualité qu'elle a fait au sein de l'association pendant plusieurs années et pour ses interventions lors de nos réunions qui nous ont apporté de la rigueur dans notre fonctionnement.

■ **Horaires** : - le mardi 14h00 à 15h15
- le mercredi 18h00 à 19h15 et 19h30 à 20h45
- le jeudi 18h30 à 19h45

à la résidence des personnes âgées à Giberville

■ **Tarifs pour l'année 2009/2010** :
120 € + 5 € d'adhésion à l'association

■ **Renseignements** :
Contactez : J-F Prokop au 06 24 92 41 72
Email : qigong.detente@yahoo.fr

■ **Les membres du bureau sont** :

<i>Président</i> :	<i>M. Le Goff Guy-Philippe,</i>
<i>Secrétaire</i> :	<i>Mme Leménager Jocelyne,</i>
<i>Trésorière</i> :	<i>Mme Evrard Hélène,</i>
<i>Trésorière Adjointe</i> :	<i>Mme Prokop Marie-Paule,</i>
<i>Organisation des sorties</i> :	<i>Mme Douétil Marguerite,</i>
<i>Animateur</i> :	<i>M. Prokop Jean-François.</i>




NORMANDY-TUB
 "LA TECHNIQUE DE L'ASSAINISSEMENT"
 72, rue de la Liberté - 14730 GIBERVILLE - Tél : 02 31 72 37 12 - FAX : 02 31 78 26 57
 Agence : Rue de Verdun - 76800 St-Etienne-du-Rouvray
 TUYAUX - BORDURES - AGGLOS - BOITES NT14
 REGARDS DE VISITE - FONTE - PVC


SPARFEL Normandie
 Espaces verts - Sols Sportifs - Sols Equestres
 La Forge Moisy - 14430 CRESSEVEUILLE
 Tél. 02 31 52 20 40



Secours gibernillais

36 Rue du centre - 14730 GIBERVILLE - 02.31.72.21.59
Cpte Postal : 5445.94.D

Le Secours Gibernillais vient en aide aux personnes rencontrant des difficultés (sous condition de ressources).

■ Distribution alimentaire tous les quinze jours

Nous participons aux deux collectes de la Banque Alimentaire du Calvados. En 2009, nous avons aidé 37 familles (130 personnes). 2129 colis ont ainsi été distribués.

■ Aides financières

Pour le sport

• JUDO	1 enfant	102,00 €
• ESCALADE	2 enfants	131,50 €
• HAND-BALL	1 enfant	55,00 €
• FOOT-BALL	7 enfants	265,00 €
• TAEKWONDO	2 enfants	225,00 €
• KRAV MAGA	1 enfant	125,00 €
• QI GONG	1 enfant	60,00 €

AGLAE

• Aide aux familles pour 15 enfants	1461,00 €
-------------------------------------	-----------

Sortie scolaire

• Futuroscope	1 enfant	150,00 €
---------------	----------	----------

Vacances d'été

• PEP	1 enfant	150,00 €
• UNCMT	3 enfants	283,00 €
• CAMPING	1 famille (2 adultes + 3 enfants)	410,00 €

Noël

Nous avons donné aux familles que nous aidons

• 45 bons achats jouets	2140,00 €
• 46 bons repas « spécial Noël »	2140,00 €
• 39 bons « coiffeur »	835,00 €

Aides diverses

Nous pouvons participer aux frais d'inscription au Permis de conduire, à l'inscription à l'Université, aux Grandes Ecoles etc...



Partenariat avec le CCAS

Nous avons partiellement participé aux deux sorties familiales organisées par le CCAS à St-Gatien et au Monde merveilleux à Noël.

■ Nos activités

Afin de financer l'aide que nous dispensons, nous réalisons de nombreuses activités :

• **Vide-greniers sur tables à la salle P. Néruda en avril et octobre** : Le prochain aura lieu les 9 et 10 octobre 2010. Pensez à vous inscrire dès la mi-septembre si vous êtes intéressés. Nous refusons toujours du monde !

• **Concours de belote (deux par an)**

• **Vente de brioches sur la commune**. Cette vente est possible grâce au dévouement des soixante personnes (environ) qui nous aident et du bon accueil que leur réserve la population.

• **Participation au Marché de Noël**

• **Participation aux collectes de la Banque Alimentaire deux fois par an**

• **Vente de vêtements, de meubles, de bibelots** : le lundi après-midi et le mercredi matin au vestiaire (ouvert à tous), 36 rue du Centre.

Merci aux donateurs et aux bénévoles qui nous aident dans nos activités.

Si vous aussi vous voulez nous aider, en particulier lors de la vente de brioches et des collectes de la Banque Alimentaire, n'hésitez pas à nous contacter au bureau de l'association.



GARAGE NORMANDIE BRETAGNE

Dominique POUETTRE

- Mécanique
- Tôlerie - Peinture
- Ventes
- Achats de véhicules
- Neufs et occasions

23, Route de Rouen - 14730 GIBERVILLE
Tél. 02 31 72 37 54 - Fax 02 31 72 88 75

MAIRIE

Accueil 9h 12h-13h30 17h30 (sam: 9h-12h) 02 31 35 74 74
 Fax 02 31 72 20 25
 Courriel accueil@giberville.fr
 Site internet www.giberville.fr

ASTREINTE

Sept jours sur sept en dehors des heures d'ouverture de la mairie
 En cas d'urgence uniquement : 06 77 07 44 98

ACCUEIL ET LOISIRS

Secteur Jeunesse 02 31 72 43 13
 Point Information Jeunesse (P.I.J.) 02 31 72 43 13
 Courriel pij@giberville.fr
 Carrefour Socio Culturel A.Vitez 02 31 72 43 13
 Courriel culture@giberville.fr
 Bibliothèque Municipale 02 31 72 07 95
 Courriel bibliotheque@giberville.fr
 Centre AGLAE 02 31 72 47 97
 Résidence Personnes Agées (RPA) 02 31 72 32 03
 Assistantes Sociales 02 31 72 05 15
 CCAS 02 31 72 07 93

ENSEIGNEMENT

Collège Emile Zola 02 31 72 63 90
 Ecole Maternelle Aragon 02 31 72 38 54
 Ecole Primaire Aragon 02 31 72 39 50
 Restaurant Scolaire 02 31 72 38 62

SIVOM DES 3 VALLEES

Ecole de Musique 02 31 34 01 54

URGENCES

SAMU 15
 Numéro d'urgences unique européen 112
 POMPIERS 18
 POLICE SECOURS 17
 Canicule info service 0 800 06 66 66
 Centre Antipoison Rennes 02 99 59 22 22
 SOS Médecins 0 820 33 24 24
 Police Nationale Caen 02 31 29 22 22

SANTE ET SERVICES / MEDECINS

Cabinet Drs COLLIN et COLLIN-GIMIE 02 31 72 39 26
 Cabinet Drs CHEDEVILLE, GOMMARD
 N'GUYEN, PELLERIN, ROBINET 02 31 72 27 00

PHARMACIE

Pharmacie M WAGNER 02 31 72 00 79
 Pharmacie RULLIER 02 31 72 37 39

INFIRMIERES

Cabinet LARCHER 02 31 82 33 56
 Cabinet POULINGUE 06 26 16 41 64 - 02 31 34 04 01

DENTISTE

Cabinet ZAREMBA 02 31 72 22 34

KINESITHERAPEUTES

Cabinet BERTHELIN, LAMOUREUX 02 31 72 36 74
 Claire KERDAFFREC, Caroline SCHANTZ-RAULT 02 31 78 39 92

RECENSEMENT MILITAIRE

OBLIGATOIRE pour les filles et les garçons dès vos 16 ans. Se présenter à la Mairie le mois de votre anniversaire avec le livret de famille de vos parents et votre carte d'identité. Cette démarche permet de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P. - B.E.P. - B.A.C - y compris pour votre permis de conduire...).

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscription sont reçues en mairie toute l'année jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre.

Se présenter muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité

d'un justificatif de domicile récent (- de 3 mois)

Gibervillais, si vous changez de domicile tout en restant sur la commune, **SIGNEZ** votre changement d'adresse à la mairie, service des élections, sur présentation d'un justificatif de domicile récent.

Ghislaine HUE Maire-Adjoint, chargée des élections

POLICE MUNICIPALE

Permanence : Le service de la police municipale peut vous recevoir sur rendez-vous le jeudi matin. Tél : 02 31 35 74 74

Quelques Rappels :

Bruits : L'utilisation de tondeuses, taille-haies ou tout autre engin bruyant est réglementée par l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2008. Elle doit se limiter aux jours et horaires suivants :

- **Jours ouvrables : 8h30-12h30 et 14h30-19h30**
- **Samedi : 9h00-12h00 et 15h00-19h00**
- **Dimanche et fêtes : 10h00-12h00**

Nous attirons votre attention : le non-respect de cette loi peut entraîner une contravention de 457 €.

Stationnement : unilatéral semi-mensuel alterné sur l'ensemble de la commune. Du 1^{er} au 15 stationnement côté impair et du 16 au 31 stationnement côté pair. Le stationnement sur les trottoirs est autorisé uniquement lorsque cela est signalé par un panneau et matérialisé par un marquage au sol.

Nous vous demandons donc de respecter scrupuleusement les emplacements de stationnement pour les personnes handicapées. L'infraction est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe soit 135 €. Les « places handicapés » sont des emplacements de stationnement réservés aux véhicules portant une carte de stationnement délivrée aux personnes handicapées : carte de stationnement de modèle communautaire pour personnes handicapées, ou macaron Grand invalide de guerre (GIG) ou Grand invalide civil (GIC).

Civisme, environnement : chiens

Il reste en ce domaine beaucoup d'efforts à faire : vagabondage, bruit, maintien en laisse et propreté. Il s'avère que des propriétaires de chiens promènent leurs animaux et les laissent faire leurs besoins sur les trottoirs et les espaces verts. Les besoins de ces animaux doivent être faits sur vos terrains et non sur le domaine public ou alors ramassez-les.

Ne laissez pas vos animaux errer seuls dans les rues. La divagation des animaux est tout d'abord punie d'une contravention de 2^{ème} classe soit au plus d'une amende de 150 €.

En cas de captage il vous en coûtera : 61 € de prise en charge, 23 € d'identification du propriétaire, 30 € de tatouage et 6.10 € d'hébergement par nuit.

Feux de jardin : Les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental, qui stipule (article 84) que l'incinération à l'air libre des déchets ménagers et déchets verts est interdite. La solution étant la collecte en déchetterie puis le compostage.

Rappel important concernant le règlement d'assainissement

communautaire : Tout déversement de matières de vidange ou sous-produits du curage des réseaux est formellement interdit et l'auteur de cette infraction est passible d'une amende prévue par les contraventions de 5^e classe soit au maximum 1 500 € (articles R 1336.1 du Code de la Santé Publique et 132.11 du Code Pénal).

L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

Dans le but d'apporter un revenu et de financer du matériel mais aussi des loisirs et des séjours pour les personnes handicapées moteur, cette association collecte les différentes cartouches d'imprimantes et les téléphones portables cassés ou périmés. A l'accueil de la Mairie, vous avez la possibilité de déposer ces objets recyclables. Pour toutes informations, vous pouvez contacter l'association :

02 31 35 19 40 ou 52 - rue Louis Robillard à Caen

RAPPEL

En cas de canicule ou de grand froid, vous pouvez signaler une personne en difficulté auprès de la mairie, ou plus particulièrement auprès du CCAS qui suivra socialement et médicalement les personnes recensées. L'inscription se fait par la personne elle-même ou un proche au : 02 31 72 07 93

Conception & Réalisation : Corlet Caen - LB - 02 31 35 18 60
 n° 129981 - Impression : Corlet SA

Naissances

28 novembre	TURPIN Ladyslas
21 décembre	HELOIR Axelle
22 décembre	LASTENNET Jade
05 janvier	DEVINAS Laura
06 janvier	PAPILLON Laouana
10 janvier	LESIEUR Fanny
11 janvier	FATON Esther
19 janvier	PETIT Louna
26 janvier	GASNIER Alice
28 janvier	HUVÉ Anella
29 janvier	GUÉPIN Tom
05 février	DESLANDES Soann
13 février	CERNAY Malo
16 février	FRANÇOIS Tennessee
23 février	MONTAGNE Elias
09 mars	LECORDIER Louise
11 mars	GAHERY Max
24 mars	LEMESLE Zoé
26 mars	THIERRY Mila
30 mars	RICHARD Loubna
11 avril	CHRISTOPHE Mathys
24 avril	BENHARI Lina
23 avril	FIQUET Anaé
26 avril	SPREAFICO Paolo
27 avril	DENIZE Nathan
10 mai	BEAURUELLE Ellya
10 mai	CHAMPIN REMY Olivia
13 mai	COLLET Mathéo
24 mai	HEUZEY Océane

Mariages

19 décembre	CAMARA Cheikh et LOISNARD Florence
20 février	BOULENT Olivier et MARGUERITE Delphine

Pharmacien **Michel WAGNER**
25, rue Pasteur - Tél. 02 31 72 00 79



Les Pharmaciens de GIBERVILLE

Pharmacie **Éric RULLIER**
34, rue de la Liberté - Tél. 02 31 72 37 39

Pompes funèbres - Marbrerie
LEMERRE
Tél. 02 31 77 01 16 & 02 31 77 76 76
5, rue Richard Lenoir - 14310 Villers-Bocage

Décès

19 décembre	BURET Marie-Louise veuve de Gabriel VIDAUD
25 décembre	LELIÈVRE Michel
30 décembre	RIVIÈRE Jean
08 janvier	MOREL Geneviève veuve de Paul TOURTE
11 janvier	BAUMANNE Yolande veuve de Serge ROQUAIN
11 janvier	FOUQUES Jean-Marc
16 janvier	PIERRÉS Michel
09 février	LEMOIGNE Simonne veuve de Louis QUÉRON
18 février	MAIGROT Augustine veuve de Libéra PAOLINI
08 mars	BOISSÉE Christian
08 mars	LEGRY Elisabeth
09 mars	DESVAUX Loïc
12 mars	MONTERISI Michele
12 mars	MAUREY Robert
16 mars	JAMET Danielle épouse de Gérard LANOS
19 avril	PASNEL Charles
19 avril	HAMELIN Pierre
21 avril	MORA Manuel
17 mai	DAVAL Guy
17 mai	LE DREN Jean
20 mai	BOURGOISE Jean
20 mai	MAUGER Marthe épouse de Raymond PLEY
31 mai	KAWALA Jean

POMPES FUNÈBRES
Chambre funéraire



Legrand
Tél. 02 31 237 237

11, route de Rouen 14940 SANNERVILLE	67, rue Émile Zola 14120 MONDEVILLE
---	--

Aux Fleurs d'O



Horaires :

- Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- Jeudi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h30
- Dimanche de 9h à 13h
- Fermé le lundi

16, rue Pasteur - 14730 GIBERVILLE - Tél. 02 31 72 22 82



STATION SERVICE BP ETAP AUTO
Entretien Voiture - Lavages
Gaz - Boutique - Vente V.O.
21, Route de Rouen - 14730 GIBERVILLE
Tél. 02 31 72 37 79

Pompes Funèbres Mondevillaises **Barbier Sylvie**

Habilitation N° 10-14-02-069

Marbrerie funéraire

Article funéraire

Fleurs naturelles et intemporelles

Plaque souvenir personnalisée

Tous travaux de cimetière

Caveaux – Monument Funéraire

Entretien de sépulture

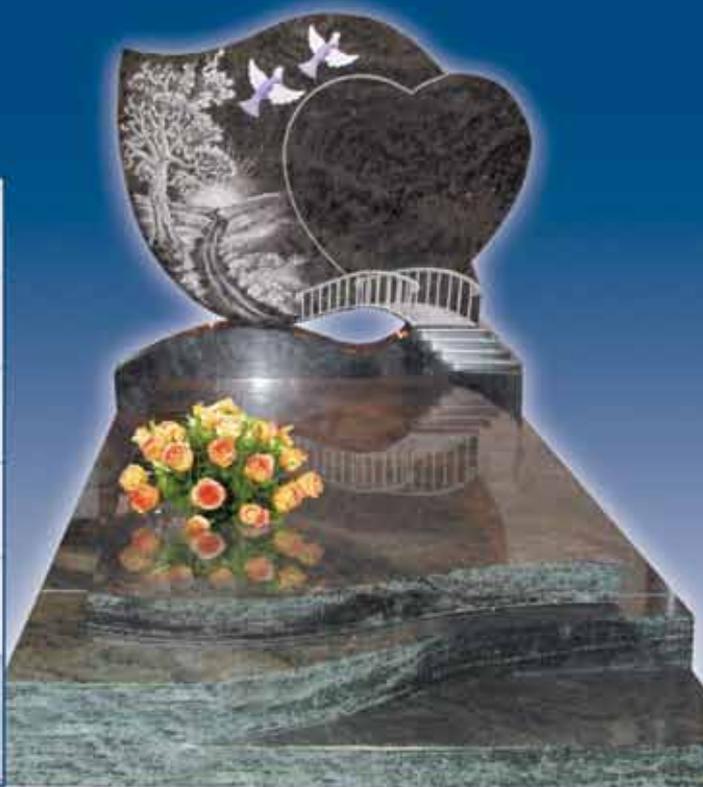
Gravure – motif personnalisé

Inhumation toutes régions (crémations)
Transport de corps avant ou après mise en bière
Soin de présentation et d'hygiène
Salle d'exposition de cercueils et de capitons

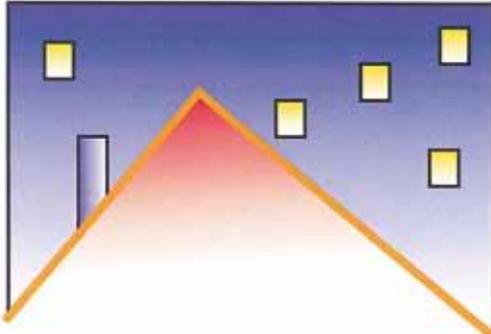
Chambre funéraire à disposition
Accessibilité handicapés
Parking privé

Nos contrats obsèques respectent vos volontés et ont une valeur testamentaire
Chambre funéraire à disposition (face à l'entrée principale du cimetière Vaucelles à Caen)
La chambre funéraire vous offre ses vastes salons confortables et chaleureux
Ses espaces spécialement conçus pour recevoir les familles endeuillées
Ses salons sont équipés de digicode, cela vous permet d'accéder à toutes heures
de la journée et même le week-end

Renseignez-vous, devis gratuit



22 rue Chapron (centre ville) 14120 Mondeville
Tél. : 02 31 72 46 47 – 24h/24h – 7j/7j



**Constructions et locations de
logements sociaux sur plusieurs
communes du département**

Le
FOYER
NORMAND
Entreprise Sociale pour l'Habitat



Siège social : 5 rue des Frères Wilkin BP 6 14460 COLOMBELLES
Tél 02.31.72.41.52 - Fax 02.31.72.99.70 - Site internet www.le-foyer-normand.fr

 **Viria**
Service Energie Environnement

4 Quai de Normandie - BP 126 - 14009 CAEN CEDEX

Tél. 02.31.70.71.71
Fax 02.31.70.71.79

www.viria.fr
contact@viria.fr

**Entretien, Dépannages,
Gestion d'Equipements Thermiques,**

Contrats avec Garantie de Résultat

**Conception, Financement, Mise en œuvre et
Optimisation de vos installations,**

**Ventilation, Climatisation,
Energies renouvelables**

Service Travaux et Electricité



SCREG ILE-DE-FRANCE NORMANDIE

**Travaux routiers
Revêtements spéciaux
Terrassements
Liants hydrocarbonés
Assainissements**

**Agence NORMANDIE
Secteur Basse-Normandie
Rue de la Liberté (CD230) - BP 21
14730 GIBERVILLE**

Tél. 02 31 72 70 00 - Fax 02 31 72 11 18